

MÉDAILLE MILITAIRE

(1) 287^e RÉGIMENT D'INFANTERIE

Par arrêté ministériel du 29 MAR 1923 19___, rendu en application des décrets des 13 août 1914 et 1^{er} octobre 1918, publié au *Journal officiel* du 2^e AVRIL 1923, la Médaille militaire a été attribuée à la mémoire du (2) Soldat
FRETIN, Adolphe Henri Mle 017796

MORT POUR LA FRANCE

(3) Soldat courageux et dévoué. Tombé glorieusement au Champ d'Honneur, le 30 Octobre 1914, à VAILLY, dans l'accomplissement de son devoir.

Croix de guerre avec étoile de bronze.

A PARIS, le 1923 .

Le Colonel Commandant
commandant 24^e Régiment d'Infanterie



NOTA. — Cet extrait sera remplacé par un brevet qui, aux termes du décret du 10 mars 1852, doit être ultérieurement délivré par les soins de la grande chancellerie de la Légion d'honneur.

(1) Indication du corps.

(2) Grade, nom et prénoms (inscrits en grosse bâtarde).

(3) Reproduire le texte de la citation qui, au *Journal officiel*, accompagne la décoration.